



01/08/20

## SINCLAIR INFO

**Numéro spécial**  
**Entreprise Adaptée**  
**« Les Ateliers Sinclair »**



**Une fois n'est pas coutume, ce bulletin interne est entièrement consacré à l'Entreprise Adaptée « Les Ateliers Sinclair ».**

Créée en 1990, l'Entreprise Adaptée « **Les Ateliers Sinclair** », emploie durablement plus de 80 % de travailleurs en situation de handicap.

Près de 180 salariés exercent une activité professionnelle, dans des conditions adaptées à leurs possibilités.

3 secteurs d'activités y sont développés :

→ La **propreté** (*nettoyage de locaux professionnels, de collectivités et d'immeubles résidentiels*).

→ L'aménagement et l'entretien des **espaces verts** (*travaux paysagers pour particuliers, professionnels et collectivités*).

→ La **prestation de services** aux entreprises (*travaux de sous-traitance pour professionnels et collectivités*).

### Valoriser les compétences

Une nouvelle session du dispositif **RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience)** a été mis en œuvre, pour les 6 salariés suivants de l'Entreprise Adaptée :

- ◆ Yolande Keller, embauchée le 15/06/2015 en qualité d'agent de service 3 – « Prestations de service ».
- ◆ Isabelle Mahler, embauchée le 01/09/1993, en qualité d'agent qualifié de service 3 – « Propreté ».
- ◆ Angélique Didier, embauchée le 24/06/2013, en qualité d'agent de service 1 – « Propreté ».
- ◆ Patricia Berger, embauchée le 01/02/2010, en qualité d'agent de service 1 – « Propreté ».
- ◆ Carine Berger, embauchée le 02 août 2010, en qualité d'agent de service 1 – « Propreté ».
- ◆ Benjamin Cortes, embauché le 03/12/2018, en qualité d'agent de service 1 – « Propreté ».

La signature de la lettre d'engagement a eu lieu le jeudi 12 décembre.



Pour mener à bien cette préparation, Sevda Deveci, cheffe d'équipe 1, Béatrice Huguet, cheffe d'équipe 3 et Florence Rohmer, cheffe d'équipe 1 sont chargées de l'accompagnement ainsi que du suivi pratique de ce cursus, permettant de mettre en valeur les savoir-faire, les connaissances et les compétences.

En raison de la crise sanitaire, les dates d'examen ont été reportées au mois d'octobre 2020.

**Bon courage à toutes et à tous !**

## Organisation et gestion de crise

Comme tous les établissements des Associations Sinclair, l'EA a du faire preuve d'adaptation et de flexibilité durant la crise sanitaire.

- « **Propreté** » : certains chantiers nécessitant l'intervention urgente d'équipes nous ont amenés à prendre des dispositions afin de sécuriser et préserver au maximum la santé de tous. L'activité est repartie fortement à la hausse dès le début du mois de mai.
- « **Espaces Verts** » : si l'activité a été stoppée quelques semaines, elle a repris dès le 20 avril.
- « **Prestation de Services** » : l'activité a été maintenue durant toute la période, mais néanmoins réduite.

Le service administratif a continué de fonctionner de manière habituelle.

Depuis la levée du confinement le 11 mai et la reprise progressive du travail pour la plupart des salariés confinés depuis le 17 mars 2020, le respect strict des gestes barrières et de distanciation sociale est primordial.

### Les mesures suivantes ont été mises en place :

- ▶▶ Tout contact physique est interdit (poignée de main, embrassades ... .)
- ▶▶ Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition à chaque entrée de nos locaux, ainsi que dans tous les points de passage.
- ▶▶ Distribution de gants, visières à disposition et port du masque obligatoire pour l'ensemble du personnel circulant dans les locaux, à bord des véhicules ainsi que sur les chantiers et ce pour l'ensemble du personnel.
- ▶▶ Désinfection fréquente des points de contact (poignées de porte, interrupteurs, mobiliers, photocopieurs...) et achat de produits spécifiques pour usage interne mais aussi pour les interventions sur chantiers.
- ▶▶ Des affiches informatives sont disposées sur chaque porte des locaux des 3 services et des marquages sont apposés au sol, afin de limiter l'accès et le passage aux bureaux. Les salles de détente sont également aménagées, de façon à préserver l'espace requis.
- ▶▶ Pour les trajets et déplacements sur sites, seul un nombre défini de salariés est autorisé à monter à bord des véhicules. Pour limiter l'usage des transports en commun, un passage à domicile a été prévu.
- ▶▶ Tout document doit être déposé à l'accueil, celui-ci étant équipé d'une protection en plexiglass.



Un grand bravo à l'équipe propreté du site de la CAF de Mulhouse !

Leila Chentouf, a intégré l'Entreprise Adaptée le 2 décembre 2019 en qualité d'Agent de Service 1, au service propreté, dans le cadre du dispositif « CDD Tremplin ».

Témoignage

Confinée du 15 mars au 2 juin, elle nous fait part de son ressenti durant cette période :

*« Au début, à l'annonce du confinement, et pendant les 15 premiers jours, j'ai apprécié et mis à profit ce temps pour me reposer, car les traitements médicaux que je prends me fatiguent beaucoup, même si je suis très heureuse d'avoir repris une activité professionnelle.*

*Je suis toujours dans la crainte d'une possible rechute de la maladie et avec l'arrivée du Covid-19, mes peurs se sont encore amplifiées.*

*Pour éviter toute contamination, je restais la plupart du temps à mon domicile et sortais très peu.*

*Néanmoins, après chaque sortie je prenais soin de tout de tout nettoyer en rentrant.*

*Avec le prolongement du confinement, mes journées paraissaient de plus en plus longues car la rupture sociale se poursuivait ainsi que l'inactivité, donc difficile de ne pas penser à la maladie au quotidien...*

*Pour finir, j'ai souffert de l'absence de ma famille que je n'ai pas eu l'occasion de voir depuis plusieurs mois en raison de la distance.*

*C'est avec plaisir que j'ai retrouvé mon poste le 02 juin ainsi que mes collègues de travail ».*